

## LE MOT DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Qu'attend-on de l'architecture d'un musée ? Le bâtiment doit-il s'effacer pour ne pas éclipser les expositions ou au contraire doit-il s'imposer dans l'espace public comme lieu de culture ? C'est évidemment un lieu où on présente des projets, des envies, où l'on met en évidence des choses différentes, pour amener du lien entre les gens ainsi qu'entre ces derniers et les expositions.

Le Bâtiment d'art contemporain (BAC) est le plus grand centre d'art contemporain de Suisse. Niché au cœur du quartier de Plainpalais, il regroupe le Centre de la photographie (CPG), le Musée d'art moderne et contemporain (MAMCO) le Centre d'art contemporain (CAC) dans un patrimoine architectural aussi emblématique que discret, à la rue des Bains.

Pièce maîtresse de l'offre culturelle genevoise, ce centre participe remarquablement au rayonnement de Genève. Le BAC, aussi qualitatif que désuet, nécessite une rénovation complète, tant pour améliorer son ouverture au public que pour améliorer ses installations climatiques et techniques.

Le cadre de la rénovation est très contraint : il n'est pas question de transformer, de modifier, d'agrandir ou de surélever le BAC. Il faut faire avec l'existant tout en respectant un programme très ambitieux et exigeant. Se lancer dans un concours ou un mandat d'étude parallèle (MEP) a fait l'objet d'une longue hésitation. Le programme laisse-t-il un espace de création suffisant pour intéresser des équipes d'architectes à participer à un concours ou un MEP ? Nous avons des doutes, finalement nous nous sommes lancés et encore une fois nous avons eu raison de faire appel à cette procédure !

La qualité du collège d'experts et des équipes ayant participé, ainsi que le travail fourni par tous, a permis à l'issue d'un processus animé et rigoureux de retenir un projet de qualité. La maîtrise d'ouvrage est certaine que ce projet ouvrira de nouvelles perspectives au BAC, lui permettant de présenter des expositions de renommée, et d'accueillir un public varié.

Lors du jugement, un des axes majeurs de la réflexion a porté sur le rôle « public » du BAC. Ces espaces doivent non seulement attirer les visiteurs, mais aussi les retenir, en mettant en place des lieux de rencontre, mais aussi de médiation afin de stimuler l'apprentissage culturel, initier aux arts modernes et contemporains des publics jeunes et moins jeunes, pas toujours aguerris à cette expression artistique, tout en offrant aux experts du milieu des conditions de travail et d'exposition de très haute qualité.

La rénovation du BAC fixe des objectifs très ambitieux : offrir des espaces d'expositions flexibles, mettre en valeur le bâtiment en respectant scrupuleusement ses valeurs patrimoniales et répondre aux besoins énergétiques et climatiques. La réponse trouvée par l'équipe lauréate permet de rénover avec peu de mise en scène. L'architecture du lieu ne détourne pas le regard des œuvres qui sont exposées en son sein et offre les espaces d'accueil attendus par les institutions.

Pourquoi un mandat d'étude parallèle plus qu'un concours ? Le MEP offre l'opportunité aux membres du collège d'experts et aux équipes sélectionnées de se rencontrer. En effet, les architectes sont venus exposer et défendre leur projet. Ces échanges ont été extrêmement intéressants. Ils ont permis de mieux comprendre la démarche qui a prévalu à l'élaboration de leur projet.

Ce concours nous a démontré encore une fois toute la richesse et la créativité qu'il apporte à l'architecture. Le processus de mise au concours est une alternative à la production standardisée, qui tend à une uniformité de forme architecturale correspondant à une forme de « goût moyen », source d'appauvrissement des villes. Le BAC mérite mieux et il aura mieux !

Nous aimons voir des espaces de création, là où a priori, les contraintes techniques laissent peu de place à la créativité. Laisser le temps à d'autres d'imaginer autrement, d'enrichir la réflexion, de nous faire découvrir des approches et des projets différents. Apprécier le travail des équipes est un plaisir et une grande responsabilité. L'architecture est un métier à la croisée des arts et de la technique. La rénovation du BAC s'est parfaitement prêtée au jeu créatif inhérent au MEP, à la croisée de la technique et des arts !

**Mme Charlotte MALIGNAC**, urbaniste, codirectrice du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, Ville de Genève - Vice-présidente du collège d'experts